



## Synthèse des résultats de l'Expérimentation Nationale

2014

# Une nouvelle voie pour l'éducation par le sport dans les villes



*Avec le soutien du Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes*

Le sport à vocation sociale est né au lendemain des émeutes urbaines de Vaulx-en-Velin au début des années 1980<sup>1</sup>. Le sport, notamment en club, est apparu comme un moyen pertinent pour gérer la violence et pour pacifier les banlieues françaises. Il a surtout été envisagé dans les premières années de la Politique de la Ville comme un levier occupationnel, un passe-temps ludique permettant de « structurer » une jeunesse considérée comme « *en manque de repères* ». Très rapidement, de nombreux dispositifs publics proposant des animations, des équipements, des formations, de l'aide à la professionnalisation ont favorisé l'émergence d'un secteur socio-sportif qui reste à ce jour innovant mais aussi fragile. Le sport est devenu progressivement un outil quasi magique d'encadrement éducatif des jeunes des quartiers, utilisé par les mairies et certaines associations. Hélas, peu d'évaluations, d'études et de capitalisations des expériences de terrain ont été faites dans ce champ-là pour mesurer l'impact du sport dans les territoires prioritaires !

Depuis la fin des années 1990, de nouveaux modèles de politiques publiques émergent<sup>2</sup>. Ils sont impulsés par une évolution considérable de la demande des citoyens : plus de qualités, moins de contraintes administratives et temporelles, plus de proximité avec les lieux d'habitation, etc. Aujourd'hui, les élus locaux font face à des besoins et des situations sociales des populations qui interrogent la finalité du sport : « *C'est fini le temps où on donnait une subvention à un club uniquement parce qu'il avait de bons résultats ou parce qu'il avait x jeunes. On veut maintenant qu'ils animent le territoire et qu'ils participent au vivre ensemble* » précise un élu en charge des sports. Reste cependant à clarifier les projets politiques par les élus locaux et favoriser le rassemblement des acteurs qui utilisent le sport comme moyen d'éducation et d'insertion.

L'Agence pour l'Éducation par le sport (APELS) est une association qui a depuis 18 ans tissé un réseau d'acteurs engagés à rendre utile socialement le sport. Elle détecte, valorise et réunit celles et ceux qui agissent dans les territoires. Elle forme les acteurs et coordonne des programmes tournés vers l'innovation sociale par le sport.

Elle a mené dans 9 villes françaises des expérimentations pour métamorphoser les politiques publiques d'éducation par le sport dans les quartiers prioritaires. Les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

<sup>1</sup> Gilles Vieille Marchiset, William Gasparini, *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, Paris, PUF, 2008,

<sup>2</sup> Patrick Bayeux, *Le sport et les collectivités territoriales*, PUF, Que sais-je ?, 2011 (4<sup>ème</sup> édition)

## LES CONSTATS DE DÉPART :

### LE POTENTIEL SOUS-ESTIMÉ DES PRATIQUES SPORTIVES

- **Moins de 40% des adultes des quartiers pratiquent un sport<sup>3</sup>**

Ces résultats provenant de notre enquête sont très en-deçà de la moyenne nationale (chiffres Ministère des Sports) où 89% des français de plus de 15 ans ont pratiqué une activité sportive au cours des douze derniers mois en 2010, et 65% font au moins une fois par semaine. Les femmes sont d'ailleurs les plus éloignées des espaces sportifs par rapport aux hommes avec une différence de 20% environ, alors que sur le plan national la différence est négligeable. Ces taux très bas de pratique sportive chez les habitant(e)s s'expliquent par de nombreuses contraintes qui s'additionnent : frein culturel, de génération, de sexe, de religion, de déplacement dans la ville, de pouvoir d'achat, etc.

- **Une offre sportive à élargir**

Si les activités sportives favorisant le bien-être, la santé ou le plein air ont le vent en poupe, le football est cité, conformément aux tendances nationales, comme le premier sport pratiqué, suivi par les arts martiaux. Face à ces attentes nouvelles, les clubs sportifs des quartiers répondent partiellement aux besoins et aux contraintes des habitants. Ces associations implantés géographiquement dans les quartiers se retrouvent rapidement en décalage voire en rapport de forces avec des jeunes qui franchissent les portes des associations mais, pour certains d'entre-deux ne restent pas. Cependant, certains dirigeants et éducateurs initient des projets et actions spécifiques, souvent de manière discrète, en créant des passerelles entre les clubs sportifs et les acteurs sociaux. Par ces actions, des bénévoles et salariés connaissent bien souvent un regain de motivation et deviennent parfois des entrepreneurs sociaux du sport entouré d'un réseau éducatif solide. Mais ces exemples sont des exceptions dans les villes où l'offre sportive reste traditionnelle.

- **Une nécessaire évolution des services des sports des villes pour retisser du lien avec les acteurs du changement**

Aujourd'hui, la gestion des équipements restent le cœur de métier des services en charge des sports dans les collectivités : « *Mon métier est de distribuer des subventions chaque année et de répartir les créneaux dans les gymnases et les équipements. C'est 90% de mon temps de travail* » précisera un directeur des sports impliqué dans l'expérimentation. On comprendra alors que l'impulsion politique pour développer des innovations sociales par le sport dans les quartiers sera limitée. D'autant plus que les équipements sportifs sont aujourd'hui peu adaptés à la dimension sociale d'une vie de club : ils sont souvent vétustes, difficiles d'accès dans le quartier, et ne favorisent pas la convivialité (peu d'espaces de discussion, etc.). Ainsi, les besoins de reconnaissance, d'accompagnement et de mise en réseau sont de plus en plus forts chez les dirigeants associatifs. Pour y répondre, des liens nouveaux entre la collectivité et les associations doivent être tissés autour d'une démarche de co-construction d'un projet politique.

- **Remettre la priorité sur l'éducation par le sport.**

En somme, les liens avec les associations sont distendus et ne s'appuient pas sur des priorités sociales ou éducatives. Les projets politiques restent flous et se cachent derrière la bannière consensuelle du « *sport pour tous* ». Dès lors, comment justifier la disproportion des subventions allouées en direction du haut niveau par rapport aux petites associations de quartier ? Comment répondre aux attentes et aux besoins spécifiques des habitants des quartiers populaires en termes de contraintes de mobilité et de ressources (financières, culturelles, etc.) ?

<sup>3</sup> Enquête APELS réalisée dans les Zones Urbaines Sensibles des villes auprès des habitants de plus de 18 ans par questionnaire, selon la méthode des quotas.

## UNE EXPERIMENTATION INEDITE POUR DES RÉPONSES REPRODUCTIBLES

Au-delà de ce constat, l'expérimentation menée a permis de faire émerger des leviers d'action publique qui dynamise les territoires et apportent des solutions. Les villes se sont ainsi focalisées sur des axes de travail qu'elles jugeaient prioritaires.

### ▪ AXE 1 - Se centrer sur une problématique sociale

Différentes villes ayant participé à l'expérimentation ont souhaité se centrer sur un phénomène qui cristallise l'attention des politiques et des acteurs de terrain : le décrochage et l'éloignement des jeunes des institutions socio-éducatives et sportives, les problématiques de santé ou les difficultés d'animation d'un « vivre-ensemble ». Une politique d'éducation par le sport se centre sur une thématique dominante, répond à un enjeu clairement balisé afin de concentrer les ressources et d'avoir un impact maximal.

<b>Actions expérimentées</b>	<b>Construire une offre d'accompagnement social autour d'un équipement sportif</b>
	<b>Intégrer le sport dans des parcours d'insertion professionnelle</b>

### ▪ Axe 2 - Réorganiser le fonctionnement municipal et enclencher la formation des éducateurs

Pour que des politiques d'éducation par le sport émergent dans les collectivités, la définition des priorités et l'application concrètes d'actions se révèlent être des points de passage obligés. Si cette remarque peut paraître triviale, elle met en avant une carence des élus et des techniciens à se doter d'un projet politique solide puis d'un programme d'action explicite sur les missions éducatives et sociales du sport sur la ville

<b>Actions expérimentées</b>	<b>Elaborer et animer un projet interservices</b>
	<b>Former les éducateurs sportifs sur des thématiques « sociales »</b>

### ▪ AXE 3 - Renouveler la collaboration avec les associations sportives

La prise en compte du sport comme outil éducatif ou d'intervention sociale ne peut plus être du seul fait d'une collectivité ou d'une association. Pour cela, il est apparu incontournable d'inventer de nouvelles formes de collaborations entre les acteurs du sport, du social, de l'éducation, de la prévention, etc. sur les villes et les quartiers. Ces collaborations nouvelles doivent permettre de créer des relations « horizontales » basées sur un partage du pouvoir et sur une gouvernance nouvelle du sport-social.

<b>Actions expérimentées</b>	<b>Mettre en place une instance de concertation sur l'éducation par le sport</b>
	<b>Renouveler les liens avec les associations engagées dans l'éducation par le sport »</b>

## 8 PROPOSITIONS POUR PASSER DU « SPORT POUR TOUS » AU « SPORT UTILE À TOUS »

Pour l'APELS, le développement des politiques d'éducation par le sport nécessite de rendre plus lisible les orientations politiques et de sortir du discours incantatoire sur ses « valeurs ». Les collectivités locales doivent passer du slogan le « sport pour tous » aux conditions réelles et effectives du « sport utile à tous »

L'APELS propose 8 changements majeurs en ce sens :

- ✓ **Focaliser les énergies et les compétences des acteurs** dans les territoires autour d'un objectif prioritaire : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- ✓ **Favoriser l'innovation sociale dans et par le sport** et la valoriser
- ✓ **Mettre en place des critères précis** pour financer le sport à dimension sociale
- ✓ **Former les élus et les services municipaux** concernés (sports, jeunesse, éducation, vie des quartiers...) aux problématiques de l'éducation par le sport
- ✓ **Décloisonner les services** des sports, de l'éducation, de la santé, de la vie des quartiers en coordonnant en transversalité des actions concrètes
- ✓ **Changer l'appellation des services des sports** : services d'éducation et d'innovation sociale par le sport
- ✓ **Intégrer l'éducation par le sport dans les dispositifs** déjà en place (réussite éducative, missions locales...), en utilisant notamment l'attractivité du sport pour repérer les publics « non captifs » ou « décrocheurs » et les accompagner vers le droit commun, ou dans les dispositifs en cours d'élaboration (PEDT, rythmes scolaires)
- ✓ **Créer une compétence nouvelle** d'accompagnateur de projet et de politique d'éducation par le sport

Pour commander le rapport en version papier, au prix de 15 euros, contacter l'APELS :

**Agence pour l'Éducation par le Sport**

**27, rue de Maubeuge**

**75009 Paris**

**Tél. : +33 (0) 1 44 54 94 94**

**Fax : +33 (0) 1 44 54 94 95**

**E.mail : [contact@apels.org](mailto:contact@apels.org)**